

CHARTRE ECO-REONSABLE DU COUREUR CONNECTE

Tous conscients que les événements en extérieur doivent se faire dans l'application stricte des gestes barrières et dans le respect strict des règles transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, l'objectif de cette « Charte éco-responsable du coureur connecté » est d'encadrer le déroulement du « Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes Connecté SALOMON ».

Chaque participant du " Marathon des Alpes-Maritimes Nice-Cannes Connecté » s'engage à :

- Courir sans dépasser un rayon de 1 kilomètre du domicile
- Courir pas plus d'une heure par jour
- Courir seul ou en respectant impérativement la distanciation sociale
- Ne pas courir si vous présentez des symptômes du COVID-19
- Ne pas courir si vous avez présenté les derniers symptômes du COVID-19 il y a moins de 14 jours (vous devez rester confiné)
- Ne pas réaliser la course sur un tapis (votre montre ne vous fournira pas de données GPS et le fichier GPX nécessaire)
- Courir en extérieur
- Courir sans bénéficier de vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités en plein air
- Respecter le code de la route
- Respecter les règles spécifiques en vigueur sur votre territoire
- Ne pas cracher

Avoir un comportement Eco-responsable

- Ne pas jeter mes déchets sur la voie publique
- Respecter et laisser les lieux publics propres
- Privilégier une gourde d'eau réutilisable plutôt qu'une bouteille plastique à usage unique
- Privilégier de courir proche de mon domicile sans utiliser de moyen de transport
- Privilégier la douche au bain, même après l'effort !
- Pensez à la préservation de la nature